

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DU HAUT LANGUEDOC

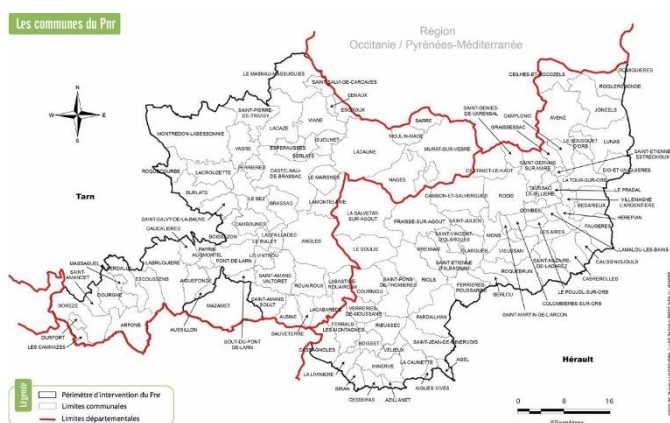
Projet porté par le PNR du Haut-Languedoc depuis 2019 :

- Superficie : 3 049 km²
- Nombre de communes : 118
- Nombre d'habitants : 90 071 (30 hab/km²)



Présentation PAT

Fort de son rôle expérimental, le PNR du Haut-Languedoc développe depuis plus de dix ans des initiatives de développement rural orientées vers les productions locales. En 2007, le Parc lance la marque « Valeurs Parc » qui met en avant des produits du territoire issus d'une agriculture respectant les enjeux sociaux, environnementaux et économiques. En parallèle et en réponse aux besoins des professionnels de la restauration collective est développée et lancée une plateforme complète incluant des solutions logistiques adaptées aux caractéristiques de ce territoire montagneux. En 2012, le travail engagé sur la restauration collective se poursuit par l'organisation de rencontres entre producteurs, distributeurs, parents et cuisiniers, avant la publication, l'année suivante, d'un guide de gouvernance alimentaire afin de sensibiliser les collectivités à l'approvisionnement local et de saison. Par la suite, les actions ciblées restauration collective se poursuivent et se développent. Elles sont complétées par une ouverture des politiques alimentaires à de nouveaux champs et un nouveau public, notamment au travers d'une valorisation du patrimoine gastronomique local. Cet ensemble d'actions mises en place unilatéralement a amené les élus du Parc à réfléchir sur le développement d'une large concertation avec les acteurs du territoire afin de mettre en place un plan d'action partagé, reflet d'une culture alimentaire commune. Un ensemble d'ateliers de travail par secteurs géographiques sur 2019 et 2020 a permis une sensibilisation des acteurs préalable à la construction d'une gouvernance dont les contours sont à définir. Le 27 février 2020, la stratégie est officialisée au travers d'un séminaire de lancement marquant la rupture entre les phases préparatoire et opérationnelle du projet.



Caractéristiques du territoire PAT

Largement dominé par les forêts qui couvrent près des deux tiers du territoire, le Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc s'étend sur les deux départements du Tarn et de l'Hérault. Il couvre l'essentiel de la Montagne Noire et des Monts de Lacaune, et, dans l'Hérault, s'organise principalement autour des vallées de l'Orb et du Jaur, quoi qu'intégrant une partie du Minervois. L'agriculture, secteur clé offre près de 3000 emplois dans les 1832 exploitations du territoire.

Structure de gouvernance du PAT

Le Parc naturel régional coordonne le projet dans le cadre de sa Charte du Parc, document cadre autant que contrat moral, juridique et financier avec ses partenaires. Sa version actuelle accorde une attention particulière à la valorisation d'une alimentation de qualité et offre donc un contexte propice à la mise en place d'un PAT et de sa gouvernance. Le format du comité de pilotage retenu, prochainement mis en place, sera le plus transversal possible et volontairement inclusif auprès des partenaires. Le PAT du PNR vient en complémentarité avec celui porté par le Pays Haut Languedoc et Vignobles. Les structures travaillent en étroite collaboration dans l'objectif de transférer les expériences d'un territoire à l'autre et de réaliser des actions communes. Une convention établit les domaines d'intervention respectifs des deux organismes.

Principaux enjeux du PAT

Dans la Charte du Parc, les enjeux suivants se rapportent à l'alimentation :

- ↳ Promouvoir et commercialiser les produits agricoles en circuit court
- ↳ Développer durablement l'agriculture et la viticulture
- ↳ Développer l'éducation au territoire

Ils sont repris et complétés par les objectifs suivants, propres aux actions du PAT :

- ↳ Préserver l'environnement
- ↳ Renforcer et développer les activités économiques



Formation des cuisiniers de restauration collective par le PNRHL: préparation et cuisson de produits locaux.

Exemples d'actions réalisées ou programmées

- ✓ Développement de la marque Valeurs Parc sur huit types de produits locaux : fruits, légumes, viande, truite, miel, plantes, produits laitiers et vins
- ✓ Publication, depuis 2014, du Bottin des gourmands, guide des circuits-courts remplacé par sa version numérique « Kliketik », gérée en collaboration avec le Pays Haut-Languedoc et vignobles
- ✓ Organisation d'un salon producteurs/acheteurs "Échanges Gourmands"
- ✓ Travail de recensement et de valorisation du patrimoine culinaire et agricole local : rencontre avec les anciens du territoire, publication de fiches recettes, concours des chefs de cuisine...
- ✓ Accompagnement des acteurs de la restauration collective : étude et cartographie de l'existant, formation régulières et édition de guides et fiches techniques, valorisation de l'utilisation des bêtes entières pour valoriser les productions animales locales, plan de lutte contre le gaspillage...
- ✓ Lancement d'un site internet dédié au PAT, espace collaboratif pour recenser les acteurs et leurs initiatives, mais également pour faire un état des lieux des besoins. Cet outil numérique évolutif s'inscrit dans la construction collective du PAT et cherche à mettre en réseau les acteurs et faire circuler les idées.
- ✓ Valorisation des variétés anciennes de fruits et légumes auprès de acteurs de la restauration

Principaux partenaires techniques

- Chambres d'agriculture 81 et 34
- Chambres de commerce et d'industrie 81 et 34
- Conseils départementaux
- CPIE
- Communes membres
- Communautés de communes
- Cuisines des collectivités
- Producteurs

Principaux partenaires financiers

DRAAF Occitanie – Région (CTO) – Conseils départementaux 81 et 34

Principaux dispositifs en lien avec le PAT

La Charte du parc est le document cadre qui assure la cohérence du PAT avec les grandes orientations du projet de territoire. Les actions contre le gaspillage entrent dans les mesures Territoire à énergie positive pour la croissance verte (Tepcv).

Contact PAT : Hélène Noyer, chargée de mission PAT (alimentation@parc-haut-languedoc.fr)

Source : <https://www.parc-haut-languedoc.fr/plan-alimentaire-territorial/?PagePrincipale>